

**PLAN LOCAL D'URBANISME
DE GUEUX
REVISION ALLEE N°1
PLAN DE ZONAGE APRES REVISION ALLEE
Echelle : 1 / 5000**

**DOSSIER ARRET PROJET
Transmission en sous-préfecture en annexe
de la délibération du 14 septembre 2023
arrêtant la révision allégée n°1**

**Projet arrêté le 14/09/2023
Approuvé le : XX/XX/XXXX**

**Pour la Présidente,
La Vice-Présidente,**

Nathalie Miravete

LEGENDE

- 1. Zones et secteurs**
- UA : Zone urbaine - centre ancien
 - UAp : Secteur de la zone urbaine - Grandes propriétés arborées (période reconstruction)
 - UB : Zone urbaine - bâti pavillonnaire
 - UBp : Secteur de la zone urbaine - Grandes propriétés arborées (période contemporaine)
 - UC : Zone urbaine sans disposition réglementaire
 - UX : Zone urbaine - activités économiques
 - A : Zone agricole
 - Ap : Zone agricole préservée
 - Av : Zone viticole préservée
 - N : Zone naturelle
 - Ng : STECAL
 - Nh : Hameau du Camp
- 2. Prescriptions**
- Espaces boisés classés
 - Emplacements réservés
 - Orientations d'Aménagement et de Programmation
- 3. Eléments du patrimoine protégés (L.151-19 du CU)**
- Constructions
 - Murs
- 4. Eléments du paysage protégés (L.151-23 du CU)**
- Espaces verts communaux
 - Parcs arborés
 - Plantations à créer
 - Plans d'eau et mares
 - Chemins et sentes protégés

